



A 18 h 30 le lundi 4 juin 2018, le Conseil communautaire s'est rassemblé à la Maison de Pays de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée, à la suite de la convocation adressée par le président le 29 mai 2018.

Présents : TAPON Michel, Président
AUBINEAU Daniel, BARBIER André, BOBINEAU Joël, BONNET Martine, VALOTEAU Eric, BOULARD Stéphane (arrivé avant le vote du point n°3), DUPAS Laurent, FONTAN Guy, FROMAGET Marie-Thérèse, GAILLARD Leslie, GARREAU Myriam, GIRAUD Joël, GUÉRIN Bernard, HERAUD Michel, HERNANDEZ Philippe, HOCBON Ludovic, LEGERON Ghislaine, LAMY Jean-Luc, MACORPS Jean-Paul, MORETTON Annette, PAILLAT Jacques, PLAIRE Claudine, RAGUIN Pierrette, REMAUD Alain, RIVIERE Francis, ROUSSILLON Christelle, PAGIS Joël, ROY Sébastien (arrivé avant le vote du point n°3), TRUDEAU Christelle et VERDON Sébastien (arrivé avant le vote du point n°6).

Excusés : LALERE Jean-Michel a donné pouvoir à HOCBON Ludovic,
BIRE Michel a donné pouvoir à VERDON Sébastien,
BILLAUD Yves a donné pouvoir à RAGUIN Pierrette,
BOUILLAUD Stéphane a donné pouvoir à PLAIRE Claudine,
PAGEAUD Lionel a donné pouvoir à BOULARD Stéphane,
WILLEMOT Isabelle a donné pouvoir à MACORPS Jean-Paul,
COULON Anne-Marie a donné pouvoir à TAPON Michel,
BIENVENU Alain, SANFAUTE Odile sa suppléante est excusée également.
ROUX Jean-Pierre, PAGIS Joël son suppléant est présent,
BOUCHER Cécile, VALOTEAU Eric son suppléant est présent,
LUCAS Noëlla, LAMY Jean-Luc son suppléant est présent,

Absent(s) : ARNOUX Guylaine, BEZIAT Delphine, BOIGEOL Hervé, DOMBAL Adrien, DROUIN Thierry, FOURAGE Hugues, GRAYON Patrick, HERBÉ Didier, MAZOUÉ Dominique et ROY Jacky.

Secrétaire
de séance : DUPAS Laurent

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de quarante-neuf, il a été procédé immédiatement à l'ouverture de la séance.

- **NOMME** à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, DUPAS Laurent, conseiller communautaire de VELLUIRE.
- **APPROUVE** à l'unanimité le procès-verbal des réunions du Conseil communautaire Pays de Fontenay-Vendée des 26 mars et 16 avril 2018.
- **PREND ACTE** des décisions prises par le Président de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée.
- **PREND ACTE** des décisions prises par le Bureau de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée.
- Concernant le personnel communautaire :
 - o Fixation de la composition du Comité technique, à l'unanimité :
 - **FIXE** le nombre de représentants titulaires du personnel à 4 (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants),
 - **FIXE** un nombre de représentants de l'EPCI à 4, maintenant ainsi le paritarisme numérique,
 - **DECIDE** le recueil, par le Comité Technique de l'avis des représentants de l'EPCI.
 - o Fixation de la composition du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, à l'unanimité :
 - **FIXE** le nombre de représentants titulaires du personnel à 4 (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants),
 - **FIXE** un nombre de représentants de l'EPCI à 4, maintenant ainsi le paritarisme numérique,
 - **DECIDE** le recueil, par le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de l'avis des représentants de l'EPCI.

- Concernant l'Economie – Modalités de location et fixation des tarifs des loyers des bâtiments économiques de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée, à l'unanimité :
 - **FIXE :**
 - les modalités de location décrites ci-dessus,
 - les tarifs de location en euros hors taxes des différents bâtiments et bureaux pour un bail dérogatoire, pour un bail commercial, et à la journée selon le tableau annexé ;
 - **PRECISE** que ces tarifs pourront être modifiés par une nouvelle délibération du Conseil communautaire ;
 - **AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ces dispositions.

- Concernant le Patrimoine :
 - Cession d'un bâtiment logistique sur la parcelle cadastrée section ZA n°113 sise Allée des Treize femmes à Fontenay-le-Comte, à l'unanimité :
 - **APPROUVE** la cession du bâtiment communautaire situé allée des treize femmes à Fontenay-le-Comte, sur la parcelle cadastrée ZA n°113, au profit de la SCI GCM ou à toute entité qui s'y substituerait, pour un montant 315 250 € hors taxe et net vendeur.
 - Acquisition d'un ensemble immobilier (bâtiment et terrain) sur la parcelle cadastrée section YR n°44 sise Allée de l'Innovation à Fontenay-le-Comte à la majorité (**4 abstentions** : MACORPS Jean-Paul ayant pouvoir de WILLEMOT Isabelle, ROUSSILLON Christelle et BOUILLAUD Stéphane (*par pouvoir donné à PLAIRE Claudine*), représentants la commune de Fontenay-le-Comte) :
 - **APPROUVE** l'acquisition de l'ensemble immobilier à la société GARCZYNSKI TRAPLOIR VENDEE sis 11 allée de l'Innovation à Fontenay-le-Comte, parcelle cadastrée section YR n°44 d'une surface totale de 10 900 m² pour un montant de 590 000 €,
 - **APPROUVE** l'acquisition du mobilier et des équipements du site pour un montant de 30 000 € HT soit 36 000 € TTC,
 - **DIT** que les frais d'actes, pour la cession immobilière, seront à la charge de l'acquéreur,
 - **AUTORISE** le Président à signer l'acquisition dudit bien, du mobilier et tout document visant à intervenir dans ce domaine.



Pour extrait conforme,

Le Président,

Michel TAPON